



FINANCES ETHIQUES POUR PROJETS SOLIDAIRES

DONNONS DU SENS À L'ARGENT EN RÉGION PACA



POURQUOI UN GUIDE SUR L'ÉPARGNE ET LA FINANCE SOLIDAIRES ?

- Parce que face à la crise financière, sociale et écologique, le développement de l'épargne et de la finance solidaires constitue une piste pour ceux qui veulent agir autrement. L'épargne et la finance solidaires c'est d'abord une démarche de citoyenneté économique : quel sens voulons-nous donner à l'argent ? Notre argent a le pouvoir de changer le monde de différentes façons : argent de consommation que chacun peut directement choisir d'affecter où bon lui semble, argent du don avec les produits de partage qui permet de donner tout ou partie des intérêts au bénéfice d'associations ou de projets riches de sens, enfin argent du prêt ou de l'investissement au cœur même de la création et de la croissance des entreprises de l'économie sociale et solidaire, favorisant l'insertion, les dynamiques territoriales, le respect de l'environnement, la solidarité,...
- Parce que la crise fait émerger une exigence de transparence des circuits de l'argent et une envie de produits d'épargne simples et compréhensibles. Depuis quelques années, si les circuits bancaires classiques ont développé toute une gamme de produits bancaires solidaires avec notamment des fonds labélisés Investissement Socialement Responsable, d'autres moyens moins connus existent pour agir au bénéfice d'une économie de proximité et de solidarité : fonds de capital risque, clubs d'investisseurs, coopératives de finance éthique etc.
- Parce qu'entreprendre dans l'économie solidaire c'est se soucier de la provenance des fonds et associer l'ensemble des parties prenantes (usagers, financeurs, fournisseurs...) au développement de son projet. Faire appel à la finance solidaire c'est partager les risques, faire levier pour l'obtention de financements classiques, diversifier ses sources de financement...
- Parce que la solidarité glisse doucement de l'intérêt général vers la contribution volontaire, que les collectivités publiques transfèrent éducation, santé, logement, culture, ... à l'économie de marché, la solidarité n'est plus l'affaire de tous, mais celle de chacun. Il est plus que jamais nécessaire de promouvoir une démarche économique au service du vivre ensemble. Pour faire face aux inégalités, nous devons explorer de nouvelles pratiques, de nouveaux outils tels que les fonds de dotation ou les monnaies complémentaires mais également s'inspirer de formes innovantes de partage du risque. Ce guide a été réalisé pour vous aider, épargnants et entrepreneurs en PACA, à donner du sens à l'argent.

Pour le Pôle de l'Épargne et de la Finance Solidaires
Béatrice Chauvin et Bruno Lasnier

SOMMAIRE

Le contexte

- p.4 La diversité de l'épargne et de la finance solidaires
- p.5 Schéma de circulation
- p.6 Label Finansol
- p.7 Les Amis de la Terre

Des outils au service de projets locaux

- p.8 Cigales
- p.9 Garrigue
- p.10 La Nef
- p.11 Habitat et Humanisme
- p.12 Energie Partagée
- p.13 Enercoop
- p.14 Terre de Liens
- p.15 Miramap
- p.16 Esia
- p.17 Dispositif Micro-projet
- p.18 Mécenat, zoom sur les Fonds de Dotation
- p.19 Mécenat, zoom sur les Fondations

Des outils innovants

- p.20 Place à l'innovation sociale
- p.21 Monnaies complémentaires locales

Des outils au service de la solidarité internationale

- p.22 La SIDI, Oikocredit, DAT Microfinance
- p.23 Les NTIC dans l'épargne et la finance solidaires, Babyloan.org



LA DIVERSITE DE L'EPARGNE ET DE LA FINANCE SOLIDAIRES



Si l'évolution de la finance a conduit au développement d'une finance spéculative débridée, elle a aussi permis l'émergence d'outils d'épargne et de finance qui pour certains d'entre eux sont qualifiés de responsables et pour d'autres de solidaires. Les premiers sont des adaptations de l'existant sans remise en question du système économique dominant : c'est notamment le cas de l'Investissement Socialement Responsable (ISR). Les seconds, labellisés par Finansol, visent à repenser la finance et ses circuits en soutenant le développement de projets à forte utilité sociale, en mettant en relation des épargnants et des porteurs de projets. Ils concernent seulement 0,15% de l'épargne totale en France, mais leur taux de croissance est très rapide depuis 2004. L'épargne et la finance solidaires se composent d'une diversité d'outils dont l'étendue est généralement méconnue.

Divers canaux de mobilisation de l'épargne solidaire :

Les produits distribués par les banques

De nombreux réseaux bancaires, même s'ils n'en font pas la promotion, ont dans leur gamme des produits solidaires. Ces produits sont des produits classiques auxquels s'ajoute un mécanisme de solidarité. Il existe deux types de mécanisme de solidarité :

- **L'investissement** : en souscrivant à un placement de ce type (livret, SICAV, OPCVM), tout ou partie du placement est investi dans un projet à fort impact social et/ou environnemental par l'intermédiaire d'un acteur spécialisé dans le financement et l'accompagnement de ce type de projet : le financeur solidaire.

- **Le partage** : le mécanisme de solidarité n'est plus de l'ordre de l'investissement mais du don. En souscrivant à un produit de partage, tout ou partie des intérêts générés par le placement est reversé à une association (à choisir parmi celles proposées par l'établissement bancaire distribuant le produit).

Aujourd'hui, le Crédit Coopératif, membre du groupe coopératif BPCE, propose la plus large gamme de produits solidaires en combinant services bancaires, livrets d'épargne solidaire et placements de partage.

Les plans d'épargne salariale des entreprises

Depuis le 1er janvier 2010, toute entreprise proposant à ses salariés un plan d'épargne entreprise a l'obligation de faire figurer parmi les fonds proposés au moins un fond commun de placement solidaire. Ces fonds fonctionnent sur le modèle « 90-10 » : la part de l'encours placée dans des entreprises solidaires sera au maximum de 10% (contrainte réglementaire), les 90% restant étant géré selon des critères ISR. Le placement combine une performance financière avec des niveaux de rémunérations similaires à ceux du marché et des comportements jugés éthiques par des agences de notations spécialisées (Novethic par exemple).

L'investissement direct dans le capital de financeurs solidaires

Dans ce cas, l'épargnant devient actionnaire solidaire. L'ensemble de l'argent placé est investi dans des activités à forte utilité sociale, telles que l'emploi, l'insertion, le logement ou la solidarité internationale.

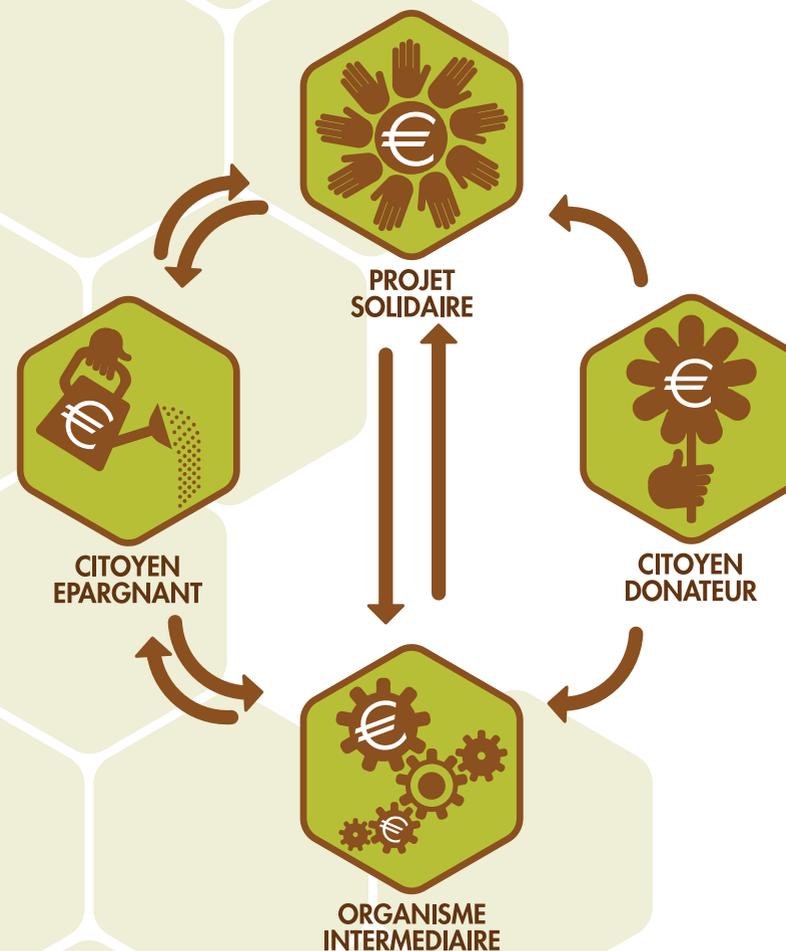
L'impact sociétal et environnemental motive davantage l'investisseur que sa rentabilité financière. Cette forme d'épargne et de finance solidaires considère l'argent comme un outil au service des projets et des personnes qui les portent, l'usage en est transparent et responsable, facilement orientable dans des actions locales précises et visibles. Les principaux acteurs de cette finance solidaire sont présentés dans ce guide (par ex. Terre de liens, Habitat & Humanisme,...). Hors établissements bancaires, la Nef est le premier collecteur d'épargne solidaire.

De nouvelles formes «d'investissements» citoyens

Le renouvellement de la place et des usages de l'argent au service de projets sociétaux permet de faire émerger de nouvelles formes d'investissements citoyens : les monnaies complémentaires, pré-financements,... Ils ouvrent la voie pour repenser l'action collective au service du développement des territoires et de la solidarité ...

Nadine Richez-Battesti
Co-directrice Master RH-ESS,
Aix-Marseille Université

SCHEMA DE CIRCULATION



Ces pictogrammes vous suivront tout au long du guide pour vous informer des acteurs concernés par les outils présentés.

Photos : www.photo-libre.fr ; Apeas



LABEL FINANSOL



Finansol, fédération des acteurs de la finance solidaire, a pour mission de travailler au développement et à la promotion de ce secteur. Parmi les outils nécessaires à ce développement : le label Finansol.



Le label **Finansol** distingue, depuis 1997, les placements d'épargne solidaire : actionnariat solidaire, livrets ou fonds solidaires proposés par les banques, compagnies et mutuelles d'assurance et fonds solidaires d'épargne salariale. Attribué par un comité d'experts composé de personnalités indépendantes, représentatives de la société civile, le label repose sur des critères de solidarité et de transparence. Il **garantit**, en effet, **que tout ou partie de l'argent placé (ou des intérêts générés) contribuera au financement d'activités à fort impact social et/ou environnemental** (dans les domaines de l'emploi, du logement très social, de l'environnement ou encore de la solidarité internationale) qui ne pourraient être financées par les circuits plus classiques. Il atteste, par ailleurs, l'engagement de l'intermédiaire financier à donner une information fiable sur le placement labélisé et les activités financées.

Il existe à ce jour **126 placements d'épargne solidaire** labellisés Finansol.

Zoom sur la région PACA

La région PACA est la **quatrième région française la mieux « irriguée » par les financements solidaires**. En 2010, le montant total des financements accordés par les structures de financement solidaire s'y est élevé à 23,2 millions d'euros (5% du total national).

Le secteur du logement social (par le biais d'Habitat & Humanisme) représentait un peu plus de 38 % de ce total. Les autres structures présentes en PACA financent essentiellement des projets liés à l'emploi (l'insertion par l'activité économique notamment), à l'environnement (agriculture biologique, énergies renouvelables) ou à la solidarité internationale.

Contact :
Finansol
www.finansol.org
01.53.36.80.60
contact@finansol.org

Photo : www.photo-libre.fr



LES AMIS DE LA TERRE



La Fédération des Amis de la Terre France est une association de protection de l'Homme et de l'environnement, à but non lucratif, indépendante de tout pouvoir politique ou religieux. Elle réunit en France une trentaine de groupes locaux autonomes.

Campagne « responsabilité des acteurs financiers »

Les banques et assurances françaises prêtent et gèrent des centaines de milliards d'euros chaque année. Ces financements et investissements ont des impacts sociaux et environnementaux énormes.

C'est précisément ceux-ci que les Amis de la Terre ont commencé à analyser en 2005 à partir de projets controversés financés par les banques françaises à travers le monde, dans le but de **faire changer les pratiques de ces géants de la finance**. Ces projets sont souvent des grands projets d'infrastructure tels que l'exploitation de champs pétroliers ou gaziers et leurs oléoducs, les centrales à charbon ou nucléaires, les grands barrages, etc. (voir www.secretsbancaires.fr). Ces analyses se sont depuis étendues à d'autres activités controversées, et à d'autres acteurs financiers tels que les assurances ou les gestionnaires d'actifs, qui rendent possible ces activités par le biais de financements directs ou indirects ou par de l'investissement dans les entreprises qui les réalisent. En 2010, les Amis de la Terre ont également analysé le contenu des fonds dits « ISR : Investissement Socialement Responsable » et publié le guide citoyen « **Environnement : comment choisir mon épargne ?** » qui est venu compléter le guide « **Environnement : comment choisir ma banque ?** » réalisé auparavant. Ces guides ainsi que toutes les analyses de la campagne sont accessibles sur le site internet www.financeresponsable.org.

En 2011, Les Amis de la Terre se sont associés avec ATTAC pour lancer une nouvelle **campagne commune «A nous les banques»**, pour un contrôle citoyen des banques. Spéculation et prises de risques, politique vis-à-vis des clients, relation avec les salariés, impact écologique et social des financements, démocratie dans le fonctionnement, autant d'aspects sur lesquels les banques sont interpellées par les deux associations.

Contact :
Les Amis de la Terre
www.amisdelaterre.org
Au secrétariat fédéral à Paris :
juliette.renaud@amisdelaterre.org

Dans les groupes locaux :
bouchesdurhone@amisdelaterre.org
athyeres@sfr.fr
vaucluse@amisdelaterre.org

Photos : Les amis de la terre



CIGALES

Club d'Investisseurs pour une Gestion Alternative et Locale de l'Épargne Solidaire



Une CIGALES est une structure de capital risque solidaire mobilisant l'épargne citoyenne au service de la création et du développement de petites entreprises locales et collectives. Un groupe de personnes s'associent et constituent une cagnotte pour investir dans des projets de proximité ayant une plus-value sociale et/ou environnementale.



Un club regroupe 5 à 20 personnes qui mettent en commun 25 à 30€/mois en moyenne par personne pendant 5 ans.

Une fois constitué, le club va à la rencontre des projets correspondant à ses orientations : développement local, environnement, culture,...

Après étude des projets, le club échange avec les entrepreneurs sur l'opportunité et l'intérêt de s'associer.

Au-delà d'un investissement financier la Cigales peut apporter un soutien moral et technique en faisant appel aux compétences de ses membres.

Les Cigales interviennent sous la forme :

- de prises de part en capital (SARL, SA, SCOP, SCIC...), dans des entreprises en création ou en développement/recapitalisation,
- d'apport avec droit de reprise dans les associations.

Montant d'investissement : en moyenne entre 3000 et 5000€ (une subvention du Conseil Régional PACA équivalente à l'investissement de la Cigales peut venir compléter ce financement).

Les décisions d'investissement et des modalités d'intervention sont établies conjointement entre les entrepreneurs et la Cigales.

Des entreprises cigalées :

- **Coopérative Autopartage Provence** (Marseille) : La voiture en libre service.
- **La Case à Palabres** (Salon) : Salon de thé/restaurant dans un esprit différent.
- **Add'er** (Pertuis) : Installateur de système solaire et organisation collective d'installation.
- **Akwaba** (Châteauneuf de Gadagne) : Coopérative culturelle indisciplinée.
- **La Corbeille Paysanne** (La Crau) : Point de vente collectif de producteurs.

Contact :
Antenne Régionale PACA
www.apeas.fr et www.cigales.asso.fr
04 91 99 02 40
cigales@apeas.fr

Photos : www.photo-libre.fr ; Apeas



GARRIGUE

Coopérative de Capital-Risque Solidaire



25 ans d'activité, 160 entreprises accompagnées et 3 600 emplois soutenus. Garrigue est une coopérative de capital risque qui grâce à l'épargne citoyenne, investit dans des entreprises exemplaires sur le plan social et environnemental.



Garrigue propose à chaque sociétaire de choisir le secteur dans lequel son argent sera utilisé : commerce équitable, produits et magasins bio, insertion et développement local, environnement et énergies renouvelables, petites entreprises en Afrique.



Garrigue est une coopérative de bénévoles où chaque sociétaire peut s'impliquer et contribuer au fonctionnement sur le principe : **1 personne = 1 voix**. Garrigue ne recherche pas la plus-value financière, mais l'équilibre des comptes.

La souscription de parts de Garrigue permet des avantages fiscaux.

Garrigue intervient en fonds propres avec la prise de part minoritaire en capital (SARL, SA, SCOP, SCIC...), qui peut être complété par un compte courant d'associé, dans des entreprises en création (montant max 15 000€) ou en développement (montant max 60 000 €), pour une durée de 5 ans.

Durant cette période, Garrigue peut apporter grâce à ses bénévoles un accompagnement selon les besoins identifiés.

Des entreprises financées :

- **le Sablier Editions** (Forcalquier) : Maison d'édition pour livres de jeunesse et audio.
- **la Table de Cana** (Marseille) : Traiteur, entreprise d'insertion.
- **Enercoop** : Fournisseur d'électricité 100 % renouvelable.
- **le Souffle d'Or** (Eouvre) : Maison d'édition indépendante.
- **ESIS** (Marseille) : Logement à vocation très social (personnes démunies, fragilisées, âgées ou handicapées).

Contact :
Garrigue
www.garrigue.net
01 48 44 74 03
contact@garrigue.net

Photos : Garrigue



LA NEF

Société Coopérative de Finances Solidaires



La Nef a pour vocation de favoriser une économie plus humaine en reliant épargnants et emprunteurs ; depuis 30 ans elle finance des projets respectueux de l'homme et de l'environnement, aujourd'hui plus de 30 000 sociétaires constituent la coopérative.



La coopérative de la Nef revendique 3 principes d'action : éthique, transparence et solidarité. Il s'agit que chacun puisse agir de manière responsable avec son argent.

Les sociétaires achètent des parts de capital social pour entrer dans la coopérative.



L'épargne est collectée sur des comptes de dépôt à terme dans le cadre d'un agrément banque de France et permet de financer des projets conformes à la charte édictée par les sociétaires : agriculture et filière bio, constructions écologiques, énergies renouvelables, activités culturelles, logements sociaux, pédagogies alternatives. Autant de secteurs que la Nef finance sous la forme de prêts bancaires.



● En région PACA la Nef compte 2600 sociétaires.

Plus de 200 entreprises financées en PACA parmi elles :

- La Case à Palabres (Salon de Provence) : Café coopératif.
- Lou Bio (Manosque) : Biscuiterie Bio.
- Les Gouttes d'O (Val de Chavagne) : Ferme collective agricole.
- Biocoop des Collines (Marseille) : Magasin bio.
- Sineo (Salon de Provence) : Entreprise de nettoyage écologique avec la création de 10 emplois en insertion.

● Contact :
La Nef
www.lanef.com
04 72 69 08 60
lanef@lanef.com

Photos : La Nef



HABITAT et HUMANISME

Un logement pour bâtir un avenir



La Foncière d'Habitat et Humanisme est une société en commandite par action créée en 1986 et agréée par l'Etat pour produire du logement d'insertion.



Habitat et Humanisme est l'un des pionniers de l'épargne solidaire en France et propose depuis 25 ans aux épargnants de s'engager à ses côtés pour favoriser le logement des personnes en difficulté.



La foncière est un organisme de collecte d'actions, valeur de la part 142 euros, fiscalité IRPP et ISF. Durée souhaitable 5 ans. Habitat et Humanisme propose différents produits, auprès de plusieurs banques, que ce soit les livrets d'épargne solidaire, les fonds communs de placement éthiques et de partage, les cartes bancaires solidaires, conciliation, l'assurance vie solidaire ou l'épargne salariale. En investissant dans ces placements, l'épargnant accepte de partager tout ou partie des revenus annuels de son épargne en aidant les mal-logés.



● Des logements rénovés :

- Restauration d'un petit immeuble (Aix en Provence) : 2 logements.
- Projet de construction d'un immeuble (Marseille) : 16 logements pour 2012.
- Construction d'une maison relais : 25 logements et une résidence intergénérationnelle de 38 logements pour 2013.

● Contact :
www.habitat-humanisme.org
Habitat et Humanisme Provence (Dep : 13, 84, 04, 05) :
04 91 26 28 17
provence@habitat-humanisme.org
Habitat et Humanisme Var :
04 94 46 56 99
var@habitat-humanisme.org
Habitat et Humanisme Alpes-Maritimes :
04 93 51 47 16
alpes-maritimes@habitat-humanisme.org

Photos : Habitat et Humanisme



ENERGIE PARTAGÉE

Investissement citoyen pour la transition énergétique



Énergie Partagée collecte l'investissement des particuliers et des organisations afin de financer des installations productrices d'énergie renouvelable et des projets de maîtrise de l'énergie. Ce fonds est ouvert à tous, le montant minimum est de 100 €.



Créé par des acteurs de référence des énergies renouvelables et de la finance solidaire, Énergie Partagée a obtenu en septembre 2011 le visa de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) pour lancer une Offre au Public de Titres Financiers (OPTF).



Solution concrète de **financement pour la transition énergétique**, Énergie Partagée permet aux particuliers et aux organisations d'investir, à hauteur de 100€ minimum, dans des **projets locaux et citoyens d'énergies renouvelables**. Sous condition de conserver ses actions sur une période de 10 ans au moins, une rentabilité globale moyenne de 4% par an est attendue pour les investisseurs, qui peuvent choisir le projet qu'ils souhaitent financer. Avec le label Finansol et l'agrément entreprise solidaire, Énergie Partagée offre toutes les garanties de gestion éthique et transparente des fonds collectés.

Aux projets financés, Énergie Partagée offre la possibilité de communiquer aussi bien en local qu'au national pour lever l'investissement citoyen et compléter les fonds propres de la future société d'exploitation. Ce système garantit la réalisation et la maîtrise citoyenne de projets qui ne verraient pas forcément le jour autrement.

Les projets financés sont conformes à la Charte Énergie Partagée

(ancrage local, finalité non spéculative, gouvernance démocratique et transparente, démarche écologique) :

- **Installation photovoltaïque (PV)** - Biocoop du Mantois (Epônes) : financement de l'installation photovoltaïque, bâtiment passif.
- **Installation PV** - ferme Giraud Agri.
- **Parc éolien** (Béganne). Éoliennes de 2MW.
- **Toit solaire et éducation à l'énergie** (Villefranche-sur-Saône, école municipale).
- **Ombrières solaires** (la Fare les Oliviers).



Contact :

Energie Partagée

www.energie-partagee.org

0 811 250 016 (prix d'un appel local)

contact@energie-partagee.org

Photos : Energie partagée ; Eolienne en Pays de Vilaine



ENERCOOP PACA

Investissement citoyen dans la production d'énergie renouvelable en Provence-Alpes-Côte d'Azur



Enercoop est le seul fournisseur d'électricité 100% d'origine renouvelable et le seul structuré sous forme de coopérative. La Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) Enercoop PACA est issue de l'essaimage régional du modèle Enercoop.



Elle vise à créer un circuit court entre production et consommation d'énergie renouvelable en promouvant la réduction des consommations. Son objectif principal est le développement de nouvelles centrales de production d'énergie renouvelable sur le territoire de la Région PACA grâce à la mobilisation d'un investissement collectif et citoyen. Elle favorise ainsi une réappropriation citoyenne des questions énergétiques à un niveau local.



Les sociétaires permettent de financer le développement de ces nouveaux moyens de production à travers l'acquisition de parts du capital de la coopérative.

La structuration sous forme de SCIC permet en outre à chaque sociétaire de s'impliquer dans les décisions de la coopérative, selon le principe « 1 personne = 1 voix » au sein des différents collèges.

Le choix de cette forme juridique à but non lucratif impose statutairement à Enercoop PACA le réinvestissement des bénéfices :

- dans de nouveaux moyens de production.
- dans des services d'utilisation rationnelle de l'énergie.
- dans le soutien des filières les moins développées (biogaz, photovoltaïque, petit éolien...).

Selon le projet de production, la SCIC Enercoop PACA peut investir seule ou en s'entourant d'un collectif de structures (Energie Partagée, un ou plusieurs CIGALES par exemple).

Un exemple d'investissement collectif : le projet photovoltaïque porté par Energ'éthique 04.

Energ'éthique 04 poursuit le même objectif, de permettre un investissement citoyen dans des moyens de production renouvelable, sur un territoire plus local. Les deux coopératives travaillent ensemble et sont partie prenantes l'une de l'autre. Porté par Energ'éthique 04 et soutenu par Enercoop PACA un projet de mise en place d'une « casquette » photovoltaïque en prolongement de la toiture d'une école primaire a pu voir le jour. La municipalité en profite pour isoler les classes en toiture et la coopérative pour réaliser une valorisation pédagogique en direction des élèves et de leurs parents.



Contacts :

Energ'éthique 04 : energethique04@gmail.com

Enercoop PACA : www.enercoop-paca.fr ; contact@enercoop-paca.fr ; 04 86 11 04 57

Photos : Enercoop Paca



TERRE DE LIENS

Une richesse à cultiver



Mouvement porté par la société civile qui propose de changer le rapport à la terre, à l'agriculture, à l'alimentation et à la nature en faisant évoluer les rapports à la propriété foncière. Sa charte diffuse des valeurs de solidarité, d'écologie et d'éthique. Elle est constituée de trois entités :



● L'association «Terre de Liens» (2003)

Elle a pour mission de **participer à l'éducation citoyenne et d'interpeller les élus sur la problématique du foncier agricole** qui disparaît, et d'**accompagner des initiatives d'accès collectif et solidaire au foncier agricole**.



Elle participe à une veille foncière territoriale par l'information et la formation de ses adhérents à la participation collective.

● La foncière «Terre de Liens» (2006)

Société en commandite par actions créée par l'association « Terre de Liens » et la NEF, coopérative de finances solidaires. Son capital est constitué de l'épargne solidaire collectée par les associations. Elle a pour objet : **l'acquisition et la gestion de foncier agricole** sorti de la spéculation financière sur le très long terme ; **la location de ce patrimoine à des porteurs de projets agricoles** avec un bail rural environnemental.



● Le fonds «Terre de Liens» (2009)

Ce statut, introduit par la loi de « modernisation de l'économie » d'août 2008, permet de **collecter les dons et legs de liquidités ou foncier agricole**, ainsi que le mécennat d'entreprise, pour des projets privilégiant la protection de l'environnement. Il assure et coordonne l'ensemble des démarches pour la reconnaissance de la future « Fondation d'utilité publique ».

● Des projets soutenus :

- Installation d'un agricole collectif (Val de Chalvagne).
- Maintien d'un producteur bio d'oeufs et de viande bovine (Valderoure).
- Installation d'une jeune productrice Bio en fruits rouges et poules pondeuses (La Brigue).
- Maintien et conversion en bio d'un verger de pommes et poires (Paluds de Noves).

● **Contact :**
 Association Terre de Liens PACA
www.terredeliens.org
 09 70 20 31 24
paca@terredeliens.org

Photos : Laurence Quinson



MIRAMAP

Fonds Solidaire de Garantie



Le MIRAMAP (Mouvement Inter-Régional des AMAP) développe un fonds solidaire de garantie afin de faciliter l'accès au crédit bancaire pour les paysans en AMAP (Associations pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne).



Le fonds solidaire de garantie soutient le développement d'une économie solidaire de proximité dans le respect de l'environnement en favorisant la création, et la consolidation d'activités agricoles en partenariat AMAP.



Les paysans en AMAP ou en projet d'installation peuvent mobiliser ce fonds de garantie pour leurs investissements de 10 à 60k€, pour l'achat de matériel neuf ou d'occasion, cheptel, plantations pérennes et parts sociales (coût pour l'emprunteur : 2%). L'analyse des dossiers est réalisée conjointement par MIRAMAP, France Active et la Nef.

Le fonds solidaire de garantie est **alimenté grâce à une collecte de dons**. En agissant pour une re-localisation de l'économie, **les donateurs contribuent au maintien d'une agriculture paysanne et biologique de proximité et facilitent l'accès au financement pour un investissement responsable**. Cette démarche citoyenne s'inscrit dans un esprit de solidarité en vue de créer, entretenir ou régénérer le lien social.

Lorsque vous donnez 1€ pour abonder le fonds de garantie, vous permettez de générer 8€ de prêts pour un paysan en AMAP.

● Un 1er projet paysan soutenu :

Jean à Tourves (83) s'est installé en tant que maraîcher en agriculture biologique et en AMAP au printemps 2011. Pour cela, il a dû investir dans des tunnels, une pépinière à plants et du petit matériel agricole. Son projet a été soutenu par le MIRAMAP et lui a permis d'obtenir un prêt Nef de 36 000€ sur 7 ans à 2,90%. Ce taux a bénéficié d'une bonification de 2% apportée par l'Association La NEF dans le cadre de son action de soutien au développement de l'agriculture biologique. Jean a également bénéficié d'une garantie FAG classique (via ESIA, Fonds Territorial France Active en PACA) à hauteur de 65 % du capital restant dû. Aucune autre garantie ne lui a été demandée. Jean envisage de distribuer des paniers dans une nouvelle AMAP à Rocbaron.

● **Contact :**
 MIRAMAP
miramap.org
 06 18 99 77 80
astrid.bouchedor@miramap.org

Photos : Miramap



ESIA

Financier Solidaire pour l'emploi



ESIA est un outil régional de financement et d'accompagnement au service de la création et du développement des associations, des TPE, des entreprises solidaires et responsables, qui créent et consolident des emplois.



Le fonds territorial du réseau France Active en PACA, ESIA, mobilise de la ressource financière nationale et locale, publique et privée, pour financer les investissements (hors immobilier) et doter les entreprises en fonds de roulement.

ESIA intervient à moyen terme (jusqu'à 7 ans) sous forme d'avances remboursables ou de garanties d'emprunt bancaire. Les montants sont calibrés en fonction des besoins et des capacités d'endettement de chaque structure. Ils varient de 10 K€ à 1 500 K€. L'effet levier avec d'autres financeurs est toujours recherché.

Le financement s'accompagne d'une expertise et d'un suivi au cours duquel des accompagnements spécifiques et des tours de tables peuvent être mobilisés.

En complément du financement, ESIA gère deux Dispositif Local d'Accompagnement (13 & 84) ainsi que le dispositif régional CEDRE.

Des entreprises financées :

- **Réso Market** (Marseille) : commerce de proximité créé en SCOP par des demandeurs d'emploi. Approvisionne des épiceries sociales.
- **Biblibre** (Marseille) : édition de logiciels libres.
- **Espaces Vacances** (Embrun) : Centre de vacances qui pratique des tarifs différenciés en fonction des revenus.
- **Les Maisons du Monde** (Avignon) : crèche associative éco-construite. Accueille des enfants de quartiers sensibles.
- **ADORA** (Le Rayol Canadel) : jardin remarquable et développement local.

Contact :
Esia
www.esia.org
 04 91 59 8570
esia.contact@esia.org

Photos : Esia



DISPOSITIF MICROPROJET



Le dispositif est financé par l'Union Européenne, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Département du Vaucluse. L'Europe s'engage en Région Paca avec le Fonds Social Européen. Il soutient le montage de microprojets ayant un impact sur l'emploi. Cette mesure participe au renforcement de la cohésion sociale, à la lutte contre l'exclusion et au développement local.



Nature des projets

- créations d'activité dans le domaine de l'économie sociale et solidaire.
- initiatives de nature à combler les déficits de maillage du territoire.
- activités qui mettent en avant les métiers patrimoniaux dans une perspective de valorisation économique d'un territoire.
- actions en faveur de la lutte contre les différentes formes de discrimination dans le monde du travail.
- actions d'insertion socioprofessionnelles innovantes ou expérimentales en faveur des minima sociaux, des personnes handicapées, des jeunes et des séniors.

Soutien financier en moyenne sur 8 à 16 mois

Subvention de 23 000 euros maximum (25 000 euros pour les projets relatifs à l'égalité des chances femmes-hommes), qui finance le montage du projet à 100% : finalisation de l'étude de faisabilité, formalisation des partenariats, prospection, création d'outils, recrutement, communication, etc.

Les structures bénéficiaires

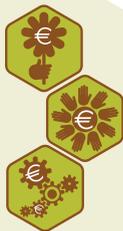
Les associations, les Scic, les Scop ayant peu ou pas de salariés. Les structures de taille plus importante pourront exceptionnellement être financées dès lors qu'elles présentent un projet particulièrement innovant. Une priorité est apportée aux structures primo-demandeuses d'une aide publique.

Conditions à remplir :

Développer un projet en phase de montage, dont le plan de financement global ne dépasse pas 23 000 €, qui ne peut prétendre à d'autres financements, qui répond à un besoin sur le territoire et qui a un impact sur l'emploi local.

Contact :
CRESS PACA (départements du 13 et 83) www.cresspaca.org
CLAIE (département du 06) www.claie06.org
BGE Activ Conseil (départements du 84, 04 et 05) www.activconseil.net

Photo : www.photo-libre.fr



MECENAT

Zoom sur les Fonds de Dotation



Le mécénat est un soutien matériel apporté sans contrepartie directe pour l'exercice d'activités présentant un intérêt général. Il peut prendre différentes formes : apport financier, en nature, de technologie ou de compétences.

● **Pour le bénéficiaire**, faire appel au mécénat, c'est à la fois diversifier ses ressources et ses moyens mais cela peut également permettre d'augmenter la visibilité de son projet, de développer un nouveau réseau ainsi que de l'échange de pratiques. Pour faire appel au mécénat, il est possible de passer directement auprès des entreprises ou des particuliers, soit par des structures intermédiaires que sont notamment les fonds de dotations et les fondations.

Pour les entreprises donatrices, faire appel à du mécénat, c'est à la fois travailler l'image de l'entreprise mais aussi s'ancrer davantage sur son territoire, tisser des liens. L'entreprise à la possibilité soit d'agir directement auprès des bénéficiaires soit de passer par une structure intermédiaire que sont notamment les fonds de dotations et les fondations.

Le mécénat est reconnu fiscalement comme un don et permet une réduction d'impôt. Le bénéficiaire doit donc remettre un reçu de dons aux oeuvres, il est donc fortement recommandé de faire reconnaître le caractère d'intérêt général par la direction du service des impôts via la procédure de rescrit fiscal.

● **Plus d'informations sur le mécénat : www.admical.org**

● Les Fonds de Dotation

Selon la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008 :
« Le fonds de dotation est une personne morale de droit privé à but non lucratif qui reçoit et gère, en les capitalisant, des biens et droits de toute nature qui lui sont apportés à titre gratuit et irrévocable et utilise les revenus de la capitalisation en vue de la réalisation d'une œuvre ou d'une mission d'intérêt général ou les redistribue pour assister une personne morale à but non lucratif dans l'accomplissement de ses œuvres et de ses missions d'intérêt général ».

Il est donc tout à fait possible de faire un don auprès d'un fond de dotation et/ou d'aller chercher des ressources. Une structure ou un collectif de structures peut également créer un fond.

● **Plus d'informations sur les fonds de dotation : www.fonds-dotation.fr**

Photos : www.photo-libre.fr



MECENAT

Zoom sur les Fondations



Certaines fondations participent activement au développement de l'économie sociale et solidaire. Voici des fondations qui ont dans leur axe d'intervention le financement d'initiatives solidaires :



Fondation de France

Depuis 1969, la Fondation de France soutient des projets concrets et innovants qui répondent aux besoins des personnes face aux problèmes posés par l'évolution rapide de la société.

Les actions de la fondation : choisir les meilleurs projets, attribuer des subventions, prix et bourses, apporter conseils et appui aux mécènes. Quatre domaines d'intervention : aider les personnes vulnérables, développer la connaissance, agir sur l'environnement, développer la philanthropie.

● **Contact :**
www.fondationdefrance.org
04 91 90 08 77 ; provence@fdf.org



Fondation Macif

La Fondation Macif créée, développe, soutient et accompagne des programmes relevant de l'innovation sociale, avec une attention particulière portée aux problématiques environnementales. La Fondation Macif voit en l'innovation sociale un levier essentiel pour identifier des réponses nouvelles aux grands enjeux sociétaux. La Fondation Macif entend soutenir « toute nouvelle pratique, stratégie, idée ou organisation mise au point pour améliorer une situation ou répondre à un besoin social, en co-création avec le bénéficiaire final. »

● **Contact :**
Délégation Provence Méditerranée
www.fondation-macif.fr
Daniel MAYER 06 26 39 65 77
daniel.mayer@macif.fr



D'autres fondations d'entreprises

Elles financent des projets dans le domaine de la solidarité, de la citoyenneté, de l'environnement, de la culture... Chacune possède ses propres critères d'intervention. Renseignez-vous auprès d'elles.

● **Pour en savoir plus sur les fondations :**
www.fondations.org
Guide des fondations en PACA
www.cresspaca.org/services-appui-guides.html
entreprendre.cresspaca.org/aides-createurs-jeunes-entreprises.html

Photos : © BY-NC-SA 2.0 - fokus 21

PLACE À L'INNOVATION SOCIALE

Quand les citoyens se mobilisent pour des initiatives solidaires, équitables et écologiques



AMAP, AMACCA, groupement d'achats de consommateurs et autres, les initiatives citoyennes se développent en région PACA comme dans toute la France.

Citoyens, consom'acteurs, habitants d'un quartier se mobilisent pour apporter leur soutien à une autre façon de produire et de consommer : une boutique de quartier qui promeut le commerce équitable, un paysan qui souhaite s'installer en bio, un apiculteur qui cherche un soutien financier pour l'acquisition de ses ruches, des artistes indépendants qui souhaitent créer et diffuser leur spectacles en partenariat avec des habitants.

● Cette solidarité locale s'exprime de différentes manières :

- **Un partenariat équitable entre producteurs et consommateurs** (exemple : engagements réciproques des consommateurs et des producteurs autour d'un contrat) s'appuyant sur une concertation, un dialogue constant sur la qualité des prestations proposées par les producteurs.
- **Un soutien financier des consommateurs aux producteurs** à travers l'achat de produits (exemple : légumes) ou de services (exemple : spectacles, livres) ou à travers l'aide à l'investissement (exemple : achat de ruches avec remboursement progressif).
- **Une participation bénévole aux initiatives collectives** (distribution de paniers de légumes, recherche de consommateurs, encaissement...).
- **Une solidarité des citoyens avec les producteurs** (exemple : pré paiement, avance de trésorerie, solidarité avec les aléas de la production), mais aussi avec les consommateurs (exemple : prix en fonction des revenus).
- **Des échanges de services et de produits entre producteurs et consommateurs** (exemple : travail à la ferme contre légumes).

● **Contact :**
APEAS
www.apeas.fr
04 91 99 02 40
apeas@apeas.fr

Photo : ©Vincent Lucas

MONNAIES COMPLÉMENTAIRES LOCALES

Réintroduire de la diversité dans le champ monétaire



Plus de 4000 monnaies complémentaires à vocations sociales et solidaires existent à travers le monde. Mais pourquoi se compliquer la vie avec plusieurs monnaies ? Parce qu'elles développent la résilience, dynamisent les échanges locaux à forte valeur écologique et sociale et sont un formidable outil d'émancipation citoyenne.

Si on se fie au bon sens paysan, un champ de blé à variété unique est plus fragile face à l'attaque d'un parasite qu'un champ composé de multiples variétés anciennes... Et d'un point de vue plus scientifique, cette constellation monétaire, chère à Jean-François Noubel, forme certes un système plus complexe à gérer qu'un système à monnaie unique, mais cette complexité augmente la résilience c'est à dire «la capacité d'un système économique et monétaire d'absorber les chocs» comme l'expliquent Bernard Lietaer et Margrit Kennedy dans l'ouvrage Monnaies Régionales. De plus, «en favorisant les échanges locaux de biens et de services réels, à valeur ajoutée écologiques et sociales, les monnaies complémentaires jouent ainsi un rôle préventif en montrant qu'il existe d'autres voies pour traiter la crise», rappelle Patrick Viveret.

Enfin, ces monnaies sont un formidable outils de réappropriation citoyenne du processus de création monétaire, en plus de contester radicalement le système dominant de pénurie monétaire en y réintroduisant de l'abondance et du lien.

- **Dans un cadre personnel : vous pouvez participer au développement de ces monnaies**, en rejoignant ou en créant un système d'échange (SEL, Echanges Réciproques de Savoirs, Accorderie,...), en participant aux projets de monnaies locales afin de relocaliser l'économie, favoriser les échanges locaux, soutenir les entreprises de son territoire,...
- **Dans le cadre professionnel, vous pouvez participer à ces systèmes** : en intégrant un système d'échange inter-entreprises, en participant aux projets de monnaies locales pour relocaliser l'économie, fidéliser et augmenter sa clientèle locale, se mettre en réseau,...
- **Des exemples de monnaies complémentaires :**
 - Le SOL Violette à Toulouse,
 - La Roue à l'Isle-Sur-Sorgues,
 - Le Palmas au Brésil.

● **Plus d'infos :**
www.festifric.org

APEAS
www.apeas.fr
04 91 99 02 40
apeas@apeas.fr

Photos : Apeas ; ©Vincent Lucas



SOLIDARITE INTERNATIONALE



LA SIDI

La SIDI est un investisseur solidaire. Son métier est de proposer un appui financier et technique à ses partenaires, qui offrent des services financiers adaptés aux populations exclues des circuits bancaires traditionnels ; ou bien qui visent à augmenter le revenu des petits producteurs ruraux. Grâce à l'épargne solidaire, la SIDI soutient financièrement 64 partenaires dans 30 pays, et son budget d'appui/conseil aux partenaires s'élève à 1,66 millions d'euros. L'objectif de la SIDI est de favoriser la consolidation de ces structures, pour qu'elles contribuent durablement au mieux-être des bénéficiaires.

Contact :

La SIDI ; www.sidi.fr

Régine THIRIEZ ; 06 20 73 88 27 ; regine@thiriez.org



OIKOCREDIT

Oikocredit est l'un des financeurs privés les plus importants de la microfinance. Oikocredit offre des financements à de petites entreprises, via des institutions de microfinance, dans 70 pays en développement, ou directement à des coopératives, des organisations de commerce équitable et d'autres entreprises. Les investisseurs ont la garantie que leur argent est utilisé pour lutter contre la pauvreté, promouvoir le commerce équitable et protéger les ressources de notre planète.

Contact :

Bureau national de soutien d'Oikocredit ; france@oikocredit.org
01 42 34 70 53.

Association Oikocredit Méditerranée ; www.oikocredit.org
04 91 75 13 53 ; mediterranee@oikocredit.org



DAT Microfinance

Un dépôt à terme porteur de développement local en Afrique et en Asie. Le DAT Microfinance, fruit d'un partenariat entre Ecidec et la Nef, permet la mise en place d'un circuit financier qui crée un lien direct entre un dépôt en France et un crédit octroyé à des institutions de microfinance (IMF) partenaires. Avec le DAT Microfinance, chaque déposant peut faciliter l'accès au crédit à des agriculteurs, des éleveurs et des artisans d'Afrique et d'Asie permettant ainsi de dynamiser l'activité économique de ces régions.

Contact :

La NEF ; www.lanef.com
04 72 69 08 60 ; l.miranda@lanef.com



LES NTIC DANS L'ÉPARGNE ET LA FINANCE SOLIDAIRES

L'exemple de Babyloan.org



Pour les acteurs de l'économie solidaire, les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) sont utilisés pour diverses fonctions. Elles constituent un moyen de contact avec le public et les adhérents, un moyen de participation à l'espace public et un outil de diffusion de l'information et des valeurs de l'économie sociale et solidaire.

Internet, nouveau moyen pour collecter des dons, est particulièrement utilisé aujourd'hui par les acteurs de la solidarité internationale. Cet usage se diffuse peu à peu au sein des organisations et commence à donner naissance à d'autres fonctionnalités telles que des plateformes de financement, d'échange, de collaboration qui relient des épargnants, des donateurs d'argent et de temps avec des projets en recherche de ressources supplémentaires.

Les NTIC peuvent apporter certains avantages : Pour les épargnants et /ou donateurs : meilleure information, possibilité de suivre les projets soutenus, possibilité de participer et échanger. Pour les structures bénéficiaires : la collecte et la diffusion de l'information est moins coûteuse, la communication plus rapide auprès du public avec la possibilité d'avoir de l'interactivité.

L'émergence de plateformes laisse présager de belles perspectives de développement pour les acteurs de l'économie sociale et solidaire afin d'augmenter et diversifier leurs ressources. Acquérir des compétences dans le domaine des NTIC devient donc un véritable enjeu pour les années à venir. Certains acteurs de l'épargne et de la finance solidaires, créés assez récemment ont déjà anticipé ces transformations en s'appuyant sur des plateformes numériques mettant en relation directe des investisseurs et des entrepreneurs, prenons l'exemple de **Babyloan.org**.



Babyloan.org

Babyloan.org propose aux internautes de faire un prêt solidaire, à partir de 20 euros, à des micro-entrepreneurs à l'autre bout du monde ou à côté de chez eux grâce à un parrainage original. Le site permet au grand public de devenir un véritable citoyen du monde. En trois ans, Babyloan est devenu la 1^{ère} plateforme européenne de prêts solidaires : avec une communauté de Babyloaniens de plus de 13 000 membres. C'est simple comme un clic et ça change une vie !

Contact :

www.babyloan.org

Photos : La Sidi ; OUEDRAOGO Adama, financé par Oikocredit

Photo : www.photo-libre.fr

FINANCES ETHIQUES POUR PROJETS SOLIDAIRES

Donnons du sens à l'argent en région PACA

Face à la crise financière, sociale et écologique, le développement de l'épargne et de la finance solidaires constitue une piste pour ceux qui veulent agir autrement. L'épargne et la finance solidaires c'est d'abord une démarche de citoyenneté économique : quel sens voulons-nous donner à l'argent ?

Notre argent a le pouvoir de changer le monde de différentes façons : argent de consommation que chacun peut directement choisir d'affecter ou bon lui semble, argent du don avec les produits de partage où on peut donner tout ou partie des intérêts au bénéfice d'associations ou de projets riches de sens, enfin argent du prêt ou de l'investissement au cœur même de la création et de la croissance des entreprises de l'économie sociale et solidaire, favorisant l'insertion, les dynamiques territoriales, le respect de l'environnement, la solidarité,...

Ce guide, réalisé par l'APEAS (Agence Provençale pour une Economie Alternative et Solidaire), vise à vous apporter des informations concrètes pour le financement de projets solidaires, que vous soyez épargnant ou porteur de projet.

L'APEAS est une association loi 1901, créée en 1995 pour promouvoir et développer l'économie alternative et solidaire en région PACA. Elle a pour objet de contribuer à l'émergence et au développement d'un mouvement de citoyenneté économique en PACA et à ce titre d'être un lieu de rencontre et de débat autour de la place de l'économie dans la société humaine, mais également de développer la construction collective entre acteurs pour favoriser les initiatives et promouvoir les outils de l'économie solidaire.

L'Apeas est impliquée dans le champs de l'épargne et de la finance solidaires à travers l'animation de l'Antenne Régionale des CIGALES (Club d'investisseurs pour une gestion alternative et solidaire) depuis 2002, la constitution d'un pôle thématique, l'animation de dynamiques autour des monnaies complémentaires, et des réflexions sur les outils au service des acteurs d'une économie solidaire.

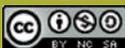
EDITIONS : MARS 2012
APEAS 28 BD NATIONAL
13001 MARSEILLE

DIRECTEUR DE PUBLICATION
BRUNO LASNIER

COORDINATRICE DU PROJET
CAROLE MORNAND
GRAPHISME ET MISE EN PAGE
NICOLAS GUEYDON

IMPRESSION
CARACTÈRE IMPRIMEUR

DEPOT LEGAL : AVRIL 2012
ISBN : 2-9524428-5-1



CETTE ACTION EST CO-FINANCEE PAR

